



Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2010, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037599

HAL Id: hceres-02037599

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037599>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 - Le Mirail

Demande n° S3110056846

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sociologie

Présentation de la mention

La licence en Sciences humaines et sociales Sociologie propose en L1 un parcours majeure/mineure associant l'étude de la sociologie à celle d'une autre discipline telle que l'histoire, la géographie, l'économie, la philosophie, la psychologie, les sciences du langage et l'informatique.

A l'issue du L1, l'étudiant module son parcours à partir de choix de disciplines différentes, d'un parcours majeur et d'un parcours mineur, selon le principe de la bi-disciplinarité :

- centré sur la discipline A (sociologie),
- centré sur la discipline B (7 disciplines mineures : histoire, géographie, économie, gestion, philosophie, psychologie, sciences du langage),
- parcours majeure A, mineure B,
- parcours majeure B, mineure A,
- parcours bi-disciplinaire.

Un parcours de spécialisation est proposé en L3, par le choix de 2 UE parmi 8 avec une orientation vers le « développement social » (2 UE obligatoires) permettant de préparer aux métiers de l'action sociale urbaine, aux concours de certains métiers du secteur sanitaire et social et à l'accès aux masters de Sociologie, à la fois professionnels et recherche.

En matière de débouchés professionnels, les diplômés s'orientent vers les métiers du secteur social, de l'insertion, de la formation et de l'emploi. Une partie évolue vers le master mention Sociologie et prépare les concours de l'éducation nationale (professeur des écoles, conseiller d'éducation, conseiller d'orientation, le CAPES de sciences économiques et sociales) et du secteur sanitaire et social. Le public de cette mention est double : la poursuite d'études en sociologie *via* les masters et la préparation des concours publics vers d'autres métiers.

Avis condensé

• Avis global :

Cette mention comprend un parcours organisé en mineure et majeure en sociologie associant 7 autres disciplines en L1 et débouchant sur une spécialisation en sociologie orientée vers le développement social en L3. Malgré le faible taux de réussite en L3 (15 %) pour une population en L1 de 571 étudiants et des faiblesses de suivi des étudiants en partie imputables aux services centraux, l'équipe pédagogique a mis en œuvre de manière très dynamique un dispositif original de suivi individuel des étudiants renforçant les compétences transversales, l'orientation des étudiants et la construction de leur projet professionnel. L'intérêt de la bidisciplinarité mérite toutefois d'être démontré ainsi que l'articulation entre l'ensemble des UE et les parcours.



- Points forts :
 - Les dispositifs mis en place pour mieux accompagner les étudiants et les suivre (UE d'aide à la professionnalisation, développement de compétences transversales...).
 - La mise en place par l'équipe pédagogique d'un coordonnateur des relations internationales pour faciliter les mobilités internationales et européennes montrant de ce fait l'importance des partenariats universitaires étrangers.
 - La démarche de construction d'un portefeuille de compétences dans les aides à la professionnalisation.

- Points faibles :
 - L'articulation entre les disciplines. La bidisciplinarité ne peut être évaluée, car le contenu pédagogique des parcours mineurs n'est pas fourni.
 - La double finalité de la mention : orientation vers les masters SHS et préparation aux concours des métiers de l'enseignement, sanitaires et sociaux et de la fonction publique. Il conviendrait de vérifier que les UE de préparation aux concours remplissent pleinement leur rôle.
 - Le manque de stages professionnalisants ou d'UE de connaissance des métiers.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

La mention Sociologie présente une construction originale et intéressante en termes de choix d'orientation et de réorientation, mais exige en contrepartie un pilotage resserré afin d'articuler les disciplines en évitant les cursus parallèles. La L1 et la L2 se présentent comme une sorte de plateforme d'enseignements généraux et méthodologiques consolidant des choix d'orientation. L'analyse des candidats montre toutefois que cette offre générique et générale peut convenir aux bacheliers (39 %), mais est-elle adaptée aux candidats externes se réorientant vers la mention ? Ne faudrait-il pas envisager une spécialisation plus rapide pour ce public ?

Enfin, le fait qu'une partie des candidats choisissent cette mention pour préparer des concours préparant à d'autres métiers que ceux de la sociologie pourrait nécessiter l'organisation d'un parcours « concours » plus directement dédié à cet objectif, ce qui faciliterait le pilotage d'un parcours plus directement dédié à la bidisciplinarité. Ces UE de préparation aux concours sont-elles par ailleurs suffisantes au regard des exigences de ceux-ci ?

Comme pour les autres mentions, il s'avèrerait pertinent d'évaluer les effets de l'ensemble des dispositifs mis en place par les services généraux auprès des étudiants et des enseignants afin de renforcer leur efficacité. L'intérêt de la plateforme IRIS dépend par exemple du travail des enseignants pour mettre en ligne leur cours et du pilotage pédagogique de la mention sinon les étudiants n'y ont pas recours. De quelles statistiques d'usage et d'utilisation dispose l'établissement pour véritablement apprécier cette ressource ? Le dispositif de suivi des étudiants *via* les enquêtes statistiques est jugé incomplet en termes d'indicateurs sur les comportements étudiants (indicateurs qualitatifs) et les débouchés professionnels pour appuyer un pilotage des mentions. Deux hypothèses : des ressources existantes, mais insuffisamment mises à disposition des enseignants ou bien des indicateurs et des outils à compléter et revoir pour mieux connaître et suivre la population étudiante ? La politique de mobilité se traduit principalement par deux mesures : la promotion des bourses de mobilité (Erasmus Mundus, Crepuq, Socrates...) et des UE en langue. Là encore, une évaluation par mention des effets de cette politique s'avèrerait intéressante pour mieux estimer cet investissement notable.

Avis détaillé





1 • Pilotage de la licence :

L'équipe pédagogique est constituée de 44 enseignants-chercheurs des sections CNU 19 (sociologie) et 20 (ethnologie) pour un effectif de 571 candidats en L1, 342 en L2 et 156 en L3, 15 % des candidats validant le cursus en trois ans.

Consciente des abandons en L1 et du faible taux de validation, l'équipe se centre sur les dispositifs d'aide à la réussite, une communication détaillée sur les capacités et compétences garanties par la mention.

L'évaluation et l'autoévaluation constituent une préoccupation intéressante, même si pour certains critères, les rédacteurs se limitent à une auto-justification sans véritables arguments ou preuves.

2 • Projet pédagogique :

Le double public de cette mention, une partie s'orientant vers les métiers de la sociologie et l'autre vers la préparation aux concours conduisant aux métiers de l'insertion, du sanitaire et social et de l'éducation, justifie un parcours centré sur la sociologie et des acquis théoriques et méthodologiques fondamentaux et un parcours de spécialisation thématique sur le développement social et local en L3.

L'équilibre entre les cours et les travaux dirigés n'est pas satisfaisant, mais il faut noter la part importante des UE d'accompagnement sur les compétences bidisciplinaires (18 ECTS). On peut regretter le manque de stages professionnalisants.

L'investissement dans la mobilité européenne est significative avec un enseignant responsable dédié à l'appui aux étudiants en termes de démarches administratives et d'accompagnement et 28 étudiants mobiles en 2008-2009 vers l'étranger/l'Europe et 24 étudiants accueillis au sein de la mention.

Le contenu des parcours mineurs n'étant pas décrit, il est difficile d'évaluer le caractère bidisciplinaire revendiqué par cette licence. Son orientation reste toutefois très centrée sur la sociologie et ses domaines d'intervention, ce qui limite le risque de parcours parallèles d'une part, et de parcours éclatés, de l'autre.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Pour pallier le départ des étudiants, plusieurs dispositifs ont été mis en place : les enseignants-référents avec le souhait d'un travail plus approfondi sur le projet professionnel des étudiants ; l'accès à tous les cours à distance au niveau du service d'enseignement à distance, un dispositif spécifique d'accueil en L1 dont on regrette le manque de description ; l'obligation pour les étudiants d'actualiser leurs données sur la plateforme IRIS pour recevoir les informations de l'Université et accéder aux ressources.

On peut noter de manière positive l'intégration d'UE d'accompagnement au projet « compétences bidisciplinaires » (18 ECTS) sur la totalité du parcours et la présence également importante d'enseignements transverses en langue ou bien dans l'un des deux parcours (sociologie ou économie) du même nombre d'ECTS.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Plusieurs UE d'accompagnement ont été mises en place pour renforcer l'aide à l'élaboration du projet professionnel : « règles de construction d'un projet professionnel », « valorisation et communication orale », « élaboration du projet professionnel ». La construction d'un portefeuille de compétences est citée.